



## Information sur le droit de vendre

Par **celine**, le **02/05/2009** à **10:03**

Bonjour,

Je suis de nationalité française et je suis âgée de 63 ans. J'ai acheté un appartement à 185 000€ et j'ai remboursé pendant 3 ans Je suis à la retraite actuellement J'ai des difficulté financière. Mon fils et son ami veulent acheter ce logement. Ils n'ont que 165 000€, hors frais de notaire. Compte tenu de conjoncture actuellement est ce que je peux le vendre mon appartement à ce prix? Il y a aussi des travaux à faire dans cet appartement d'ordre isolation des fenêtres peinture un peu d'électricité. Je ne veux pas d'ennuie impôt. c'est mon residence principal et je vais retourner en mon pays avec mon mari nous sommes tous les deux en retraite

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **16:40**

Bonjour,

Vous n'êtes pas obligée de faire une plus value en vendant votre appartement. Le prix que vous indiquez paraît raisonnable. Il n'y a pas de problème de lésion.

Très cordialement